

A photograph of a statue of a man in a cap and coat, standing on a pedestal. The statue is surrounded by a field of yellow and red tulips. In the background, there are trees and a clear blue sky. The text 'à S en s' is overlaid on the image in a large, white, sans-serif font.

# à S en s

## **Dossier** Bâtir la ville de vos vies : un cap clair pour le mandat

# ↓ publié sur **les réseaux**



Une publication Ville de Sens sur Facebook

Le mag' de Brennus n°10 est disponible à la lecture !  
Retrouvez le magazine dans les différents lieux de vie de Sens comme les médiathèques, les écoles ou encore les accueils de loisirs.

Envie de le lire de suite ? Il est disponible en version digitale sur : <https://f.mtr.cool/dpyzmfqigx> et dans la rubrique «publication» sur [www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.  
Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.  
Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz, Dorothee Censier, Gaëlle Mathieu.  
Maquette : Aurélie Panchau-Amzil et Julia Lourenço, service communication Ville de Sens.  
Photo de couverture : Printemps au square Jean Cousin, Hélène Allard.  
Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Gaëlle Mathieu, Dorothee Censier.  
Service communication Ville de Sens, 123r. DR.  
Impression : Chevillon imprimeurs. Dépot légal à parution : ISSN 1279-8525.  
Tirage : 15 800 exemplaires.  
Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex  
Tél. 03 86 95 67 00 - [www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr) - e-mail : [web@mairie-sens.fr](mailto:web@mairie-sens.fr)



Une photo @ville\_de\_sens sur Instagram



Une photo de @fredopaysdesmerveilles sur Instagram

# 15 933 Le chiffre du mois

En 2025, 15 933 personnes ont poussé les portes du centre communale d'action social de Sens.



Une photo de  
@la.belle.vie.in.sens  
sur Instagram

## → sommaire

### Dossier

p.4-9

**Bâtir la ville de vos vies :**  
un cap clair pour le mandat



### Métiers de la collectivité

p.10

Agnès Duboscq, le travail social comme  
une évidence

### Service de proximité

p.11

Au CCAS, le Sens de l'accueil avant tout !

### Événements

p.12-13

- Festival « Voix en liberté »
- Sens, capitale française du BMX

### Bel été

p.14-15

Festival Synodales :  
l'art majeur en 5 actes !

### Travaux

p.16-17

- Requalification de la place Jean  
Jaurès
- Un carrefour repensé pour un quartier  
mieux connecté et plus attractif

### Si on sortait / L'agenda

p.18-19

### L'actualité en bref

p.20

### Expressions

p.21

### Retour en images

p.22-23



Une photo de @storm\_chaser\_89 sur Instagram

# dossier

## Bâtir la ville de vos vies : un cap clair pour le mandat



### → 3 questions à

**Paul-Antoine de Carville,**

maire de Sens et président de l'agglomération du Grand Sénonais

■ **Les Sénonais vous ont réélu au second tour avec 73,12 % des voix. Quel regard portez-vous sur ce résultat ?**

Je veux d'abord remercier très sincèrement les 4 461 électeurs qui ont fait confiance à notre liste au second tour. Ce résultat nous honore et nous oblige. Entre le premier et le second tour, nous avons progressé de plus de 1 200 voix. C'est un signal fort : au-delà de la maxime selon laquelle, au premier tour, on choisit et, au second, on élimine, j'y vois une adhésion à notre projet pour Sens.

Mais j'accueille ce résultat avec beaucoup d'humilité. Une partie des électeurs sénonais n'est pas représentée au conseil municipal, puisqu'aucune des listes de gauche n'y siège. Ce n'est jamais anodin dans une démocratie locale. La majorité devra donc être attentive à ne pas gouverner seulement pour ceux qui ont voté pour elle, mais aussi à entendre les attentes, les inquiétudes et les critiques de ceux qui ne sont pas représentés autour de la table du conseil municipal.

Cette large victoire n'est donc pas un blanc-seing. Elle crée une responsabilité supplémentaire. Les Sénonais ont exprimé une attente forte. Nous devons être à la hauteur.

■ **Le taux de participation est resté très faible. Est-ce un sujet d'inquiétude pour vous ?**

Oui, bien sûr. Je ne suis pas aveugle. Sens compte près de 14 800 électeurs inscrits. Au premier tour, environ 7 200 se sont déplacés ; au second tour,

environ 6 500 seulement. Cela dit quelque chose de profond sur l'état de notre démocratie locale. Il serait trop facile de commenter uniquement notre score sans regarder cette réalité en face. Beaucoup de nos concitoyens ne votent plus ou ne croient plus que la politique puisse changer concrètement leur vie. C'est l'expression d'une crise de confiance profonde envers l'action publique, les élus et les institutions.

Notre travail, dans les prochaines années, sera donc de redonner foi dans la capacité de la politique à transformer la ville. Pas par de grands discours, mais par des résultats visibles : une rue mieux entretenue, une école rénovée, une place plus agréable, un service municipal plus simple, une réponse plus rapide, un cœur de ville qui retrouve de la vie.

C'est tout le sens du programme que nous avons proposé : 45 engagements sur des sujets très concrets, comme la sécurité du quotidien, les crèches, les écoles, les équipements sportifs, ou encore la relation entre l'administration municipale et les usagers. Les Sénonais ont voté pour une ambition ; ils attendent maintenant des résultats.

■ **Quels sont les projets qui vous tiennent le plus à cœur pour ce nouveau mandat ?**

Trois priorités me semblent particulièrement importantes.

La première concerne les familles. Les crèches, les écoles, les centres de loisirs, la restauration, les équipements du quotidien : tout cela forme

un bloc cohérent. C'est un marqueur fort de ce mandat. Une ville qui accompagne les familles est une ville qui prépare l'avenir. Nous voulons offrir aux enfants de bonnes conditions d'accueil, d'apprentissage et d'épanouissement, et donner aux parents des services plus lisibles, plus fiables et mieux adaptés.

La deuxième priorité, c'est la sécurité et la tranquillité publique. Je le dis clairement : la sécurité est un élément essentiel du cadre de vie. Il faut entretenir les espaces publics, transformer les Promenades, proposer des animations, embellir la ville. Mais sans tranquillité, il n'y a pas de qualité de vie durable. Nous continuerons donc à renforcer la présence municipale sur le terrain, à lutter contre les incivilités et à faire respecter les règles communes.

La troisième priorité, c'est la reconquête du cœur de ville. C'est un sujet difficile, qui ne concerne pas seulement Sens. Toutes les villes moyennes y sont confrontées. Il n'existe pas de formule magique ; si elle existait, elle aurait déjà été appliquée partout. Nous devons agir avec constance, à la fois sur la vacance commerciale et sur la vacance résidentielle. Beaucoup de logements sont vides dans le cœur de ville. Or j'ai une conviction, qui est aussi un pari : si l'on remet des habitants au centre, on remet aussi des clients, des usages, de la vie, et l'on peut recréer progressivement un cercle vertueux.

C'est cette ligne que nous allons tenir : agir sur le quotidien, investir pour les familles, protéger le cadre de vie, simplifier le service public et remettre de la vie au cœur de Sens.



**Lionel Chapey** est chargé de l'administration au service des usagers. Sa délégation portera la modernisation des démarches, la relation aux usagers, le numérique, l'innovation publique, les affaires générales et les fonctions juridiques.

**Jean-Michel Visse** porte la sécurité et la tranquillité publique. Sa délégation couvrira notamment la police municipale, la prévention, l'hygiène, la salubrité et le rappel à l'ordre.

**Michel Grass**, deuxième adjoint, suit les grands projets, le patrimoine communal, les marchés publics et la sobriété des équipements municipaux. Cette délégation portera notamment la modernisation des bâtiments et la conduite des investissements structurants.

**Romain Crocco** suit le sport, les associations et deux grands sites de proximité : René-Binet / Fernand-Sastre et les Espaces Savinien. L'objectif sera de mieux structurer les usages, de renforcer la lisibilité de ces lieux et d'accompagner la vie associative.

**Gérard Brunin** est chargé de la ville du quotidien, du cadre de vie et de l'environnement : voirie, espaces publics, propreté, espaces verts, milieux naturels et sécurité des usages.

**Pascale Larché** suit la petite enfance et le soutien aux jeunes familles, avec les modes d'accueil, les crèches, la parentalité et l'accompagnement des premiers parcours familiaux.

**Ghislaine Pieux** est chargée de la santé, des solidarités et du lien social, avec un suivi particulier du CCAS, de la santé, de la politique de la ville et des actions de solidarité de proximité.

**Clarisse Quentin**, première adjointe, est chargée de la stratégie municipale, des finances, de la performance publique et de l'ambition culturelle de la ville. Cette délégation traduit un enjeu majeur du mandat : préserver les équilibres financiers, maîtriser les dépenses de fonctionnement et garantir les moyens d'agir.

**Stéphanie Olivier** est chargée des écoles, des parcours éducatifs et de la jeunesse. Cette délégation permettra de porter les importants projets inscrits dans le programme : transformation de l'école Jules-Ferry, grand plan d'entretien des bâtiments scolaires, etc.

**Sandrine Imbert** porte la reconquête du cœur de ville, l'habitat, le commerce et l'urbanisme. Cette délégation réunira les leviers nécessaires pour lutter contre la vacance, soutenir la redynamisation commerciale et améliorer la qualité urbaine.



## Un exécutif municipal organisé pour mettre en œuvre le mandat

À la suite de l'installation du nouveau conseil municipal, le maire a arrêté les délégations confiées aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués. Cette organisation traduit les priorités du mandat 2026-2032 : protéger le quotidien, accompagner les familles, renforcer les écoles et la jeunesse, reconquérir le cœur de ville, moderniser l'administration, soutenir les associations, améliorer les équipements municipaux et préserver le cadre de vie.

Cette organisation sera complétée par huit conseillers municipaux délégués : Nicole Langel aux ressources humaines ; Laurence Ethuin-Coffinet au musée et au rayonnement patrimonial ; Oreste Pessaud aux médiathèques et au spectacle vivant ; Fabien Le Boucher à la conduite des chantiers et aux usages des équipements ; Célestin N'Goma à la vie des quartiers ; Nicolas Le Roy au commerce de proximité, à l'artisanat et à la vitalité commerciale ; Agathe Marchand au bien vieillir et à la Maison des Séniors ; Nicolas Pichard au monde combattant, à la mémoire et à la prévention des risques.

Avec cette répartition, la municipalité entend donner un cadre clair à l'action publique locale : des responsabilités identifiées, des priorités assumées et une équipe organisée pour mettre en œuvre le projet de mandat au service des Sénonais.

# Le mandat 2026-2032 en cinq priorités concrètes

Le nouveau mandat s'ouvre avec une ligne claire : améliorer concrètement la vie quotidienne des Sénonais, tout en préparant l'avenir de la ville. Derrière le projet « Bâtir la ville de vos vies », il y a une idée simple : une ville doit permettre à chacun de construire son parcours, à chaque âge et à chaque étape de la vie.

Pour y parvenir, la municipalité fixe cinq axes de travail. Ils guideront les investissements, l'action des services municipaux et les grands choix du mandat.

## → 1. Tenir la ville au quotidien

Une ville agréable est d'abord une ville propre, sûre, entretenue et bien organisée. Sécurité, tranquillité publique, propreté, voirie, espaces verts et lutte contre les incivilités resteront donc des priorités fortes.

L'objectif est concret : intervenir plus vite, prévenir les dégradations, entretenir les espaces publics et renforcer la présence municipale sur le terrain. Cela passera notamment par le développement de la police municipale, l'extension de la vidéoprotection, la rénovation progressive des trottoirs et chaussées, le maintien du niveau « 4 Fleurs » et la poursuite des efforts en matière de propreté durable.

## → 2. Accompagner les familles et les parcours de vie

Crèches, écoles, centres de loisirs, restauration scolaire, équipements sportifs, vie associative, solidarités, seniors : ces services structurent la vie quotidienne. Ils aident les familles à s'organiser, les enfants à grandir dans de bonnes conditions, les associations à agir et les personnes fragiles à être accompagnées. Le mandat donnera donc une place importante aux équipements utiles à chaque âge de la vie : nouvelles crèches, entretien renforcé des écoles, développement des équipements sportifs, transformation du CCAS en Maison des solidarités et soutien à la vie associative. Une même volonté : faire de Sens une ville qui accompagne.

## → 3. Faire grandir Sens avec un cœur de ville plus vivant

L'attractivité de Sens repose sur ses quartiers, ses commerces, ses marchés, ses logements, ses équipements et son centre-ville. La reconquête du cœur de ville restera donc un enjeu majeur du mandat.

Il faudra agir sur plusieurs leviers : lutter contre la vacance commerciale, remettre des logements sur le marché, améliorer les espaces publics, faciliter l'accès au centre, soutenir les commerces de proximité et rendre la ville plus simple à pratiquer. Un centre-ville habité, fréquenté, commerçant et agréable bénéficie à toute la commune.

## → 4. Simplifier le service public municipal

Pour les habitants, la Ville se juge aussi à la qualité de ses réponses : un accueil, un appel, une demande, une démarche, un courrier. Le mandat devra rendre l'administration municipale plus simple, plus lisible et plus réactive.

Cela signifie mieux orienter les usagers, clarifier les démarches, réduire les renvois entre services, mieux suivre les demandes et rendre la communication municipale plus utile. Cette exigence va de pair avec une gestion rigoureuse : préserver l'épargne de la commune, contenir les dépenses de fonctionnement et investir de manière responsable.

## → 5. Préserver et transmettre le patrimoine sénonais

Sens possède un patrimoine exceptionnel : églises, musées, bâtiments publics, rues anciennes, parcs, jardins, paysages urbains et traces de son histoire. Ce patrimoine n'est pas seulement un décor : il participe à l'identité de la ville, à son attractivité et à la fierté des Sénonais.

Le mandat poursuivra donc son entretien, sa restauration, sa valorisation et sa transmission. Préserver ce qui fait l'âme de Sens, c'est aussi préparer l'avenir : une ville qui connaît son histoire sait mieux se projeter.



# Trois engagements concrets dès 2026

Les cinq axes du mandat ne sont pas des intentions générales. Ils se traduisent dès 2026 par des projets précis, financés et utiles au quotidien. Trois exemples permettent de comprendre la méthode : investir dans les écoles, moderniser l'accueil de la petite enfance et achever les grands travaux du cœur de ville.

## → 1. Écoles : 1,3 million d'euros par an pour entretenir, rénover et moderniser

La Ville sanctuarisera une enveloppe annuelle de 1,3 million d'euros pour les écoles. Cet engagement récurrent permettra d'entretenir les bâtiments, de les moderniser, d'améliorer le confort des enfants et des équipes éducatives, mais aussi de poursuivre la désimperméabilisation des cours d'école.

En 2026, plusieurs opérations sont prévues. La création d'un restaurant scolaire au sein de la maternelle Bellocier, pour 310 000 euros, améliorera les conditions d'accueil et de restauration des enfants. La réfection des sanitaires de la maternelle Marie-Noël, pour 190 000 euros, répondra à un besoin essentiel de qualité et de confort.

À l'école Aristide-Briand, la seconde phase de remplacement des menuiseries extérieures, évaluée à 372 000 euros, renforcera la performance thermique et le confort du bâtiment. Enfin, l'aménagement de nouvelles salles de classe au premier étage de l'école du cours Tarbé, pour 190 000 euros, permettra d'adapter la capacité d'accueil aux besoins démographiques.



## → 2. Petite enfance : deux nouvelles crèches pour remplacer progressivement Saint-Maurice

L'accueil de la petite enfance sera l'un des grands marqueurs du mandat. La Ville poursuivra le remplacement progressif de la crèche Saint-Maurice par des structures plus modernes, plus fonctionnelles et mieux adaptées aux familles comme aux professionnels.

Première étape : la nouvelle crèche du boulevard du 14-Juillet, installée dans les locaux de l'ancienne trésorerie. Cette structure de 49 berceaux sera finalisée en 2026. L'opération représente environ 1,5 million d'euros sur l'année. Le chantier connaît cependant du retard après les défaillances d'une entreprise, qui ont conduit la Ville à résilier le marché et à changer de prestataire. L'objectif reste inchangé : livrer un équipement de qualité, durable et adapté à l'accueil des tout-petits.

Deuxième étape : la future crèche du boulevard de la Liberté. Les travaux seront engagés au dernier trimestre 2026. Cette structure de 50 berceaux constituera la seconde étape du remplacement de Saint-Maurice. Son coût est estimé à environ 1,2 million d'euros en 2026.



## → 3. Cœur de ville : achever les travaux pour préparer la reconquête

La reconquête du cœur de ville suppose d'agir sur le commerce, le logement, les usages, l'accessibilité, les espaces publics et l'image du centre. Mais elle exige d'abord un préalable : achever les grands travaux engagés.

En 2026, la Ville achèvera la requalification de la rue Gâteau-Beaurepaire, pour environ 1 million d'euros. Cette opération améliorera la qualité de l'espace public dans le cœur historique, mettra en valeur le patrimoine urbain et offrira un cadre plus lisible et plus agréable aux riverains, passants et commerçants.

La transformation des Promenades se poursuivra également avec sa troisième phase, comprenant notamment l'aménagement et l'agrandissement du parking Jean-Jaurès, pour environ 1,7 million d'euros. Cet investissement répond à un enjeu concret : renforcer l'offre de stationnement à proximité immédiate du cœur historique et marchand.



# Trois engagements concrets dès 2026

Voté lors du conseil municipal du 27 avril, le budget 2026 fixe le cap financier de la Ville pour l'année à venir. Il constitue la première traduction concrète du nouveau mandat : pas de hausse d'impôts, une épargne préservée, des investissements utiles, des priorités hiérarchisées et une dette maîtrisée.

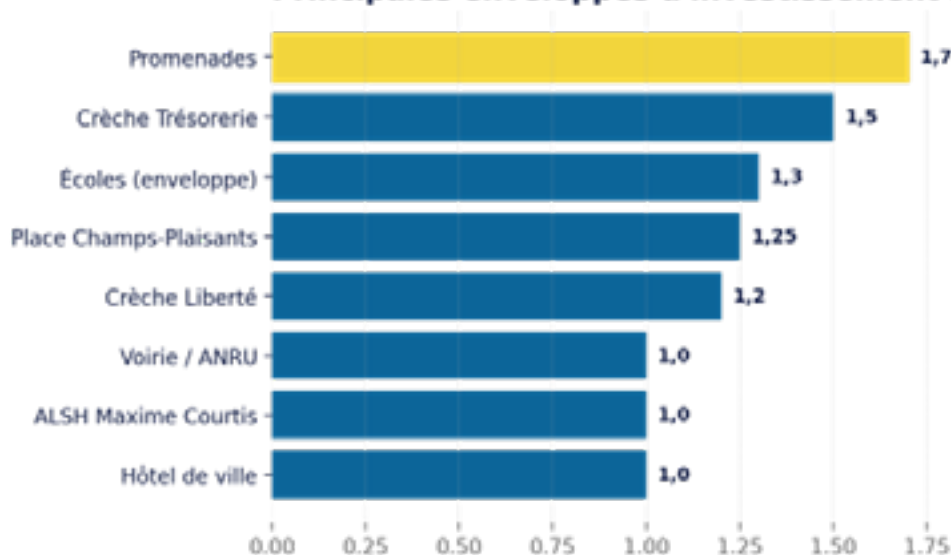
« Ce budget s'inscrit dans la continuité d'une méthode engagée depuis 2023. Elle a permis à la Ville de restaurer ses marges de manœuvre tout en maintenant un haut niveau d'action publique. La rigueur n'est pas une contrainte : elle est la condition de notre ambition », souligne Clarisse Quentin, première adjointe au maire en charge de la stratégie municipale, des finances, de la performance publique et de l'ambition culturelle.

## → Un budget au service d'une ville qui rend possible

Le budget 2026 met en œuvre le projet de mandat : Bâtir la ville de vos vies. L'objectif est clair : investir là où la Ville rend possible le quotidien, dans les équipements, les services publics, les écoles, les crèches, le sport, le cadre de vie, le cœur de ville et le patrimoine.

Avec un niveau d'investissement encore très élevé, autour de 22 M€, l'année 2026 permet à la fois d'achever plusieurs opérations engagées lors du précédent mandat et d'amorcer les projets structurants du nouveau cycle. Le futur pôle éducatif et sportif, associant école, centre de loisirs et gymnase, illustre cette orientation : des équipements utiles, proches, polyvalents, pensés pour améliorer concrètement la vie des habitants.

Principales enveloppes d'investissement 2026 (M€)



## Pourquoi 2026-2032 sera le mandat de l'épargne

La Ville aborde ce mandat avec des équilibres restaurés. Mais cette situation saine impose une exigence : préserver durablement l'épargne, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même une partie de ses investissements.

Cette priorité s'explique par un contexte national plus contraint. L'argent public se raréfie : les dotations progressent peu, certaines compensations fiscales s'érodent ou restent gelées, et les subventions seront plus sélectives. Tous les partenaires institutionnels connaissent la même pression budgétaire.

Elle s'explique aussi par un choix politique : la Ville n'augmentera pas les taux de fiscalité locale. Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'impôt local communal repose désormais principalement sur les propriétaires. L'augmenter reviendrait à accroître la fracture fiscale entre ceux qui y sont encore assujettis et ceux qui ne le sont plus, tout en pesant sur le pouvoir d'achat des Sénonais.

Dans ce contexte, l'épargne devient le principal levier d'action. La préserver, ce n'est pas accumuler pour accumuler : c'est garantir la liberté d'investir, sans hausse d'impôts et sans dépendre excessivement de financements extérieurs incertains.

## → Des équilibres restaurés depuis 2023

Depuis 2023, la municipalité a engagé une stratégie fondée sur quatre principes : maîtriser les dépenses courantes, préserver l'épargne, stabiliser la fiscalité et sécuriser les financements extérieurs.

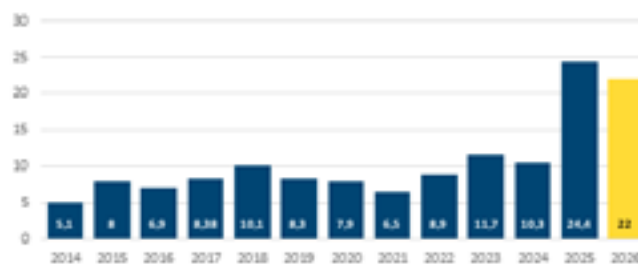
Cette ligne a permis de restaurer les marges de manœuvre de la Ville, malgré la hausse durable des charges : énergie, assurances, maintenance, charges financières, évolution des carrières et coûts de fonctionnement des services publics.

Pour 2026, les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 38,8 M€. Les recettes, évaluées avec prudence à 42,6 M€, reposent principalement sur la fiscalité locale, sans hausse des taux, ainsi que sur les dotations, les participations et les produits des services.

## → Une dette maîtrisée, au service de l'investissement

La dette demeure contenue et pilotée. Fin 2025, l'encours corrigé s'établit autour de 21,9 M€, avec une capacité de désendettement d'environ 4 ans, très en deçà des seuils de vigilance qui se situent à 12 ans. Elle accompagne une politique d'investissement élevée, dans une trajectoire maîtrisée. Elle permet de financer les projets structurants tout en préservant les équilibres de la collectivité.

Evolution des dépenses d'investissement (en M€)



Un recours maîtrisé à l'emprunt, inférieur à la moyenne de la strate

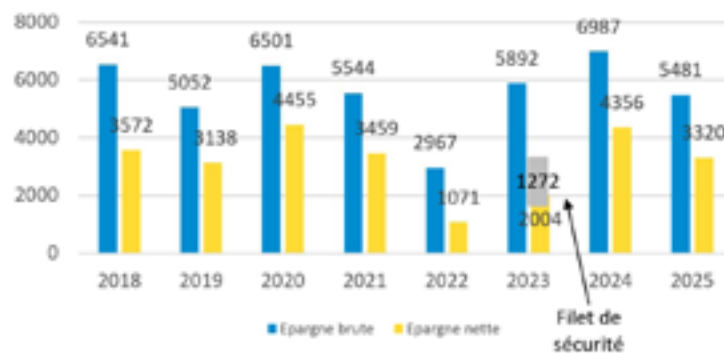


## → Le PPI : organiser 80 M€ d'investissement sur le mandat

Le programme pluriannuel d'investissement, ou PPI, est l'outil qui permet d'organiser les investissements dans la durée. Estimé à près de 80 M€ sur l'ensemble du mandat, il traduit concrètement le projet Bâtir la ville de vos vies.

Il permet de hiérarchiser les priorités, de planifier les opérations et d'en garantir la soutenabilité financière. Il concernera notamment la voirie, les écoles, les crèches, les équipements sportifs, le cœur de ville, la vidéoprotection, le patrimoine, les bâtiments publics et la modernisation des services.

Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette (en k€)



## → Une masse salariale contenue

La masse salariale constitue le premier poste de dépenses de fonctionnement. En 2025, elle représente 22,6 M€, soit 60,6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La Ville poursuit donc un pilotage resserré : ajustements ciblés, organisation des services, meilleure allocation des moyens humains, maîtrise des remplacements. L'objectif n'est pas de fragiliser le service public, mais de le rendre plus solide, plus lisible et plus soutenable dans le temps.

Evolution des dépenses de personnel (en k€)



# Métiers

de la **collectivité**

## Portrait :

**Agnès Duboscq,**  
le travail social comme  
une évidence

Depuis janvier 2024, Agnès Duboscq est responsable du service social du CCAS de Sens. Assistante sociale de formation, aujourd'hui cadre et encadrante, elle met au service du CCAS plus de quinze années d'expérience auprès de publics fragiles, avec une conviction forte : accompagner sans jamais se substituer.

Pour elle, le choix du travail social s'est imposé très tôt. « Il n'y a pas eu de déclic, c'est inné. C'est une évidence », confie-t-elle. Dès 13 ans, elle sait qu'elle exercera un métier du social, de la santé ou de l'accompagnement. Diplômée assistante sociale en 2008, elle construit ensuite un parcours diversifié : conseil départemental, handicap, milieu hospitalier, CARSAT, CPAM, puis SIAO 115. Un cheminement qui lui donne une lecture transversale de la précarité.

« Le dénominateur commun de tous mes emplois dans le secteur social, c'est la précarité », résume-t-elle. Ce qui l'anime : aider chacun à retrouver une capacité d'action. « Ce qui me plaît, c'est de pouvoir accompagner quelqu'un dans ses difficultés, parfois méconnues, les faire émerger et ensuite l'aider à évoluer dans sa situation. »



### Au CCAS de Sens, au plus près du terrain

À Sens, Agnès Duboscq encadre une équipe de sept personnes, composée de travailleurs sociaux et d'agents administratifs. Elle supervise les actions sociales du CCAS, hors mission seniors : accueil de jour pour les victimes de violences conjugales, polyvalence sociale, point hygiène, logements d'urgence.

Elle veille aux conditions d'accueil du public, accompagne les professionnels dans les situations complexes et fait le lien entre terrain, administration et partenaires.

### Penser l'urgence avec justesse

Dans le quotidien d'un service social, les sollicitations sont nombreuses et les situations parfois lourdes. Pourtant, Agnès Duboscq défend une approche mesurée de l'urgence. « La seule urgence qui existe réellement, c'est l'urgence vitale », rappelle-t-elle, forte de son expérience en milieu hospitalier.

Elle transmet aussi à ses équipes la nécessité de garder la bonne distance professionnelle.

« La pression et l'émotion de l'autre, on va les prendre, mais pas se faire envahir. L'idée, c'est de pouvoir raisonner, prendre deux minutes, souffler, puis discuter. » Car si les personnes accueillies expriment leur propre urgence, le rôle du professionnel n'est pas de l'absorber entièrement.

### Une découverte positive de son nouvel environnement

Si elle connaissait déjà le CCAS de Sens comme partenaire extérieur, sa prise de poste lui a permis d'en découvrir une autre dimension. « Je ne m'attendais pas à autant de services différents », reconnaît-elle. Elle souligne la transversalité entre les services de la Ville et de l'Agglomération, qu'elle considère comme un atout pour développer des réponses coordonnées.

Autre élément marquant : le soutien des élus sur les questions de solidarité. « Cette proximité avec les élus du territoire, même sur la connaissance des dossiers, m'a agréablement surprise », confie-t-elle.



# service de proximité

## → Les chiffres en 2025

- 15 933 personnes ont poussé les portes de l'accueil
- 5 968 personnes ont contacté le CCAS par téléphone
- 109 personnes ont fréquenté le point hygiène

## Au CCAS, le Sens de l'accueil avant tout !

**À** Sens, au Centre communal d'action sociale, l'accueil est bien plus qu'un point d'entrée administratif. Ouvert à tous les habitants, sans condition, il repose sur des équipes formées qui accompagnent chaque situation avec écoute, expertise et humanité. Du premier contact à l'accompagnement social, le CCAS agit chaque jour auprès des publics fragilisés pour recréer du lien et faciliter l'accès aux droits.

Il est un peu plus de 9 heures, ce lundi matin, lorsque les premiers usagers se présentent au CCAS. Premier contact, l'agent d'accueil évalue la situation. Certaines personnes viennent récupérer leur courrier, d'autres cherchent une aide, un conseil, une orientation. « *Même lorsqu'on ne sait pas si le CCAS peut apporter une solution, il ne faut pas hésiter à venir* », résume Katy d'Angelo, directrice des Solidarités et du CCAS.

L'accueil y est inconditionnel : toute personne majeure résidant à Sens peut être reçue sans rendez-vous. Dès ce premier échange, une équipe composée d'agents d'accueil, d'agents sociaux et de travailleurs sociaux diplômés assure un accompagnement personnalisé.

### → Un accompagnement au-delà des démarches

Cette mission d'accueil constitue le socle de l'action du CCAS. Loin d'un simple traitement administratif, les professionnels interrogent l'ensemble de la situation : logement, ressources, santé, emploi, isolement, accès aux droits. « *L'idée, c'est de ne pas traiter un problème isolé, mais de comprendre la globalité de la situation et les difficultés rencontrées* », précise Agnès Duboscq, nouvelle responsable du service social.

Selon les besoins, la personne peut être accompagnée directement ou orientée vers un partenaire : services départementaux, structures de santé, mission locale.

### → Des services concrets pour les situations les plus précaires

Certains dispositifs répondent à des besoins immédiats. C'est le cas du point hygiène, ouvert plusieurs jours par semaine. Les personnes sans domicile ou vivant dans des conditions difficiles peuvent s'y doucher, laver leur linge, boire une boisson chaude et trouver un moment de répit.

Autre mission essentielle : la domiciliation administrative. Elle permet aux personnes sans adresse fixe d'en obtenir une, condition indispensable pour accéder à leurs droits, percevoir certaines aides ou recevoir du courrier.

### → Un lieu d'écoute pour les victimes de violences

La Ville de Sens dispose également, via le CCAS, d'un accueil de jour dédié aux victimes de violences conjugales. Un espace discret et sécurisé, où la parole peut se libérer. « *La première étape, c'est souvent de pouvoir dire ce qu'on vit* », explique la responsable du service social. Ensuite, un accompagnement peut se mettre en place : démarches, recherche d'hébergement, accès à un logement temporaire.

### → Aller vers ceux qui n'osent pas venir

Tout le monde ne franchit pas spontanément les portes du CCAS. Par peur, méconnaissance, isolement, mais aussi parce que certains habitants pensent que « ce n'est pas pour eux » ou redoutent l'image associée à une demande d'aide. C'est tout le sens de la démarche d'« aller vers » développée par les équipes, qui peuvent contacter directement des habitants signalés par des partenaires, notamment en cas d'impayés ou de difficultés financières. « *On propose un rendez-vous, sans obligation. Parfois, c'est le premier pas qui permet de débloquer une situation* », souligne Katy d'Angelo.

Cette logique inspire aussi le projet de transformer, au cours du mandat, le CCAS en Maison des solidarités. Car chacun peut, un jour, avoir besoin d'un conseil, d'un accompagnement ou d'une orientation : aidant familial, accident de la vie, interrogation sur un dispositif existant.



# événements

## Festival « Voix en liberté » : quatre rendez-vous pour célébrer toutes les voix

Cette première édition offre une occasion rare de réunir des artistes issus de scènes nationales et des artistes sénonais, dans un esprit de rencontre, de partage et d'exigence artistique. Un projet qui a vu le jour grâce à un partenariat étroit entre le Théâtre municipal de Sens (TMS) et l'association ARDEV.

Pensée autour de quatre dates et de quatre spectacles, la programmation fait dialoguer des univers contrastés, allant du cinéma en chanson à Jean-Sébastien Bach, de l'opéra revisité à Mozart, avec toujours la promesse d'émotions et d'humour au rendez-vous.

À l'issue de chaque représentation, le public pourra rencontrer les artistes autour d'un verre de l'amitié, afin de faire de ce festival un moment de convivialité, d'échange et de proximité.

Comme le souligne Françoise Galais, codirectrice du festival et metteuse en scène : « Nous avons imaginé ce festival comme un espace de rencontre entre des artistes issus de scènes nationales et des artistes sénonais. Notre souhait est de proposer au public sénonais des formes variées et exigeantes, à un tarif accessible, afin que chacun puisse y prendre part, tout en faisant de chaque soirée un moment de partage vivant et chaleureux. »

Entrée à 10 euros et tarif réduit à 7 euros pour les moins de 7 ans.

### Au programme :

- **Jeudi 21 mai à 20h30 : « Moteur... on chante ! »**  
De Broadway à Paris, un spectacle entre cinéma et chansons, avec Yves Jambu, Michèle Desumeur et Fabrice Boulanger, mis en scène par Françoise Galais.
- **Vendredi 22 mai à 20h30 : « Come Bach ! »**  
Ce spectacle aussi virtuose qu'inclassable porté par un quatuor féminin virtuose, entre humour, théâtre et musique autour de Bach, salué par la critique nationale, propose une relecture décalée, drôle et virtuose de l'univers du compositeur. Une proposition à l'image du festival : exigeante et joyeuse.
- **Samedi 23 mai à 20h30 : « Opératik ! »**  
Une aventure lyrique onirique et décalée, où les grands personnages de l'opéra surgissent dans le rêve d'un enfant passionné.
- **Dimanche 24 mai à 17h : « Bastien Bastienne »**  
Le petit opéra de Mozart, composé à l'âge de 12 ans, interprété par de jeunes artistes dans un cadre pastoral et enchanteur.



### En savoir plus :

ARDEV - Art et Recherche pour le Développement de l'Expression Vocale est une association reconnue d'intérêt général, installée à Sens, qui œuvre pour le développement de l'expression vocale à travers des projets artistiques, pédagogiques et culturels.

En plus de la programmation du festival, elle propose régulièrement des stages de chant.

Plus de renseignements :  
<https://asso-ardev.com/> ou  
06.79.83.86.24

# Sens, capitale française du BMX

Sens va accueillir le 20 mai une légende du BMX freestyle, Bob Haro et une championne française de BMX racing, Mathilde Doudoux. Cette initiative portée par le commerce de la rue piétonne 62 Cycles et son dynamique gérant Raphaël Cantillo s'inscrit dans la poursuite d'un événement mondial référence des cultures urbaines : le FISE Montpellier qui se déroule quelques jours avant !



Portée par le commerce de centre-ville **62 cycles**, en partenariat avec la marque **IKONIX BMX**. La ville de Sens s'apprête à accueillir un événement premier du genre avec deux figures emblématiques du BMX : « Faire venir Bob Haro dans la suite immédiate du FISE est une immense fierté. Nous connectons l'histoire mondiale du BMX au dynamisme de notre ville de Sens, offrant une expérience inédite aux passionnés. Une affiche qui se complète par la présence de Mathilde qui est l'une des meilleures françaises et un espoir de médaille pour les prochains jeux olympiques de Los Angeles », précise Raphaël, le gérant. Cette dynamique se concrétise également par l'obtention de l'exclusivité de la distribution en France de la marque IKONIX, créée par Bob Haro. À travers cette reconnaissance, le commerçant affirme clairement son ambition de développer sa clientèle et de renforcer son positionnement sur le marché, en s'appuyant sur deux vitrines complémentaires : celle du magasin **62 Cycles** et un site dédié à son rôle de distributeur exclusif de la marque, IKONIX BMX France.

## Bob Haro, une légende vivante à Sens

Point d'orgue de cette séquence sénonaise : la venue de Bob Haro, figure mythique du BMX freestyle. Considéré comme l'un des pionniers de la discipline, fondateur de Haro Bikes et surnommé le "père du Freestyle", il a profondément marqué l'histoire du BMX, tant par sa pratique que par sa vision créative. Son influence dépasse le seul cadre sportif : sa participation à l'imaginaire collectif, notamment à travers la scène culte du film E.T. a contribué à populariser le BMX dans le monde entier.

## Un levier pour la promotion du vélo et de la jeunesse

Au-delà de la portée événementielle et symbolique de cette venue, ce rendez-vous entend aussi promouvoir le BMX comme un formidable outil d'initiation au vélo. Discipline à la fois ludique, exigeante et accessible, le BMX constitue souvent un premier apprentissage idéal pour les plus jeunes. « C'est par cette pratique qu'ils développent l'équilibre, la coordination, les réflexes et la confiance qui leur permettront ensuite de s'orienter vers toutes les autres formes de cyclisme » tient à rappeler Raphaël Cantillo, qui depuis toujours œuvre plus largement pour la pratique du vélo sous toutes ses formes.



Mathilde Doudoux en BMX Racing

## Au programme :

- ➔ A partir de 9h, au showroom **62CYCLES**, les détenteurs du Pass Expérience seront accueillis pour une présentation de pièces historiques et d'une séance de dédicaces par Bob Haro et de Mathilde Doudoux.
- ➔ De 14h et 19h, l'après-midi débutera au **Clos le Roi** pour une séance découverte du BMX avec l'École Multisport de Sens, suivi d'un roulage urbain dans le centre-ville, des photos et dédicaces, puis le tirage au sort du jeu concours et la remise du Kit Cadre IKONIX FS1.

Retrouvez le programme complet sur le site de la Ville.

Inscriptions sur facebook de [62cycles.fr](https://62cycles.fr), <https://62cycles.fr/>, <https://ikonixbmx.fr/>

Adresse : 62 Grande Rue, 89100 Sens  
Téléphone : 03 65 67 15 61

# Bel été

## Festival Synodales : l'art majeur en 5 actes !

La cour du Palais synodal retrouve, en 2026, son souffle artistique avec une nouvelle édition des Synodales, toujours placée sous le signe de l'excellence. Pensé comme un parcours musical et chorégraphique d'exception, le festival déploie une programmation ambitieuse, mêlant chefs-d'œuvre du répertoire, grandes formations et création contemporaine.

### → 6 juin à 20h30 – La Nuit des Rois

> Entrée libre – Placement libre



Le festival s'ouvre avec *La Nuit des Rois* de William Shakespeare, revisitée par la compagnie A2R dans une mise en scène de Roch-Antoine Albaladéjo. Après un naufrage, Viola se travestit en homme et entre au service du duc Orsino, provoquant une cascade de quiproquos amoureux. Cette

adaptation vive et accessible mêle humour, musique et énergie collective. Porté par Marie Borgini, Romain Bunoz, Vincent Desprat, Jean-Marie Lecoq, Patrick Mons, Lélia Overmeer, Lila Pélissier, Jérôme Ragon et Mélanie Surian, le spectacle promet une ouverture festive, généreuse et résolument contemporaine.

### → 14 juin à 20h30 – L'Orfeo de Monteverdi

> Tarif unique 20 € – 10 € pour les moins de 15 ans



Le festival accueille *L'Orfeo* de Claudio Monteverdi, œuvre fondatrice de l'opéra, interprétée par Les Épopées sous la direction de Stéphane Fuget. Dans la cour du Palais synodal, cette fresque musicale redonne toute sa force au mythe d'Orphée. Le rôle-titre est

porté par Valerio Contaldo, entouré de Jennifer Courcier, Cyril Auvity, Claire Lefilliâtre et Isabelle Druet. Réunissant solistes, chœur et orchestre, cette soirée promet une lecture à la fois fidèle, vibrante et profondément émouvante d'un chef-d'œuvre du répertoire baroque.

### → 19 juin à 20h30 – Victor Julien-Laferrière et l'Orchestre Consuelo

> Tarif plein : 20 € – 10 € pour les moins de 15 ans



Le violoncelliste et chef Victor Julien-Laferrière dirige l'Orchestre Consuelo pour une grande soirée symphonique dans la cour du Palais synodal. Concert d'exception, ce programme réunit trois chefs-d'œuvre du répertoire orchestral européen. La soirée s'ouvre avec la Symphonie n°35 « Haffner »

de Mozart, éclatante de lumière et de noblesse. Elle se poursuit avec la Symphonie n°3 de Brahms, sommet d'élégance, de maturité et de mélancolie contenue. Enfin, le Concerto pour piano en La mineur de Grieg déploie son romantisme nordique, entre virtuosité et poésie. La partie soliste est confiée à Arielle Beck, pianiste, révélation de sa génération, saluée pour sa sensibilité et sa maîtrise, récemment distinguée aux Victoires de la Musique Classique 2026.

### → 22 juin à 20h30 – Concert de la Garde républicaine

> Entrée libre – Placement libre



L'orchestre de la Garde républicaine se produit à Sens pour un concert exceptionnel sous la direction du commandant Frédéric Foulquier. Créée en 1848, cette prestigieuse formation de 120 instrumentistes interprète un vaste répertoire allant du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Forte d'une renommée internationale,

elle conjugue tradition républicaine, excellence musicale et ouverture contemporaine. Dans le cadre du Palais synodal, ce rendez-vous promet un moment rare et spectaculaire, porté par la puissance d'un ensemble emblématique du patrimoine musical français.

### → 27 juin à 22h30 – Carmen par le Ballet Julien Lestel

> Entrée libre – Placement libre

Avec *Carmen*, le Ballet Julien Lestel propose une relecture contemporaine du célèbre opéra de Georges Bizet. Transposée dans un univers urbain, cette adaptation explore les thèmes de la liberté, du désir et de l'émancipation à travers une chorégraphie fluide, puissante et expressive. La scénographie épurée et le travail de lumière renforcent l'intensité de cette création résolument actuelle. En ouverture de soirée, à 19h, le gala des écoles de danse du Grand Sénonais mettra à l'honneur les talents locaux dans un esprit de transmission, de convivialité et de fête.

Carmen par le Ballet Julien Lestel

# Interview de Stéphane Fuget

À l'occasion du festival Les Synodales, le chef d'orchestre Stéphane Fuget, fondateur de l'ensemble Les Épopées, dirigera L'Orfeo dans le cadre exceptionnel du Palais synodal de Sens. (Interview complète à lire sur le site de la Ville)

« Vous évoquez souvent l'importance du lien entre musique et lieu : qu'est-ce qui vous attache particulièrement à ce festival et à ce cadre du Palais synodal ?

À chaque fois qu'on donne une œuvre dans un lieu, on adapte ce qu'on fait au lieu. Ici, tout nous inspire : la cathédrale, les ailes du Palais synodal, cette architecture du XVI<sup>e</sup> siècle... Or, Claudio Monteverdi est lui-même né à cette époque. Il y a donc une adéquation très forte entre ce patrimoine et la musique que nous jouons.

Vous dirigerez L'Orfeo de Claudio Monteverdi, une œuvre fondatrice de l'opéra. Quelle lecture proposez-vous ici, et en quoi résonne-t-elle avec l'esprit des Synodales ?

Avec L'Orfeo, nous cherchons avant tout à être au plus près de la sensibilité du compositeur. L'idée n'est pas de trahir cette musique, mais de montrer à quel point elle peut encore nous toucher aujourd'hui, malgré les siècles qui nous en séparent. Dans le cadre des Synodales, cette œuvre prend une dimension particulière. Le dialogue entre la musique du XVI<sup>e</sup> siècle et l'architecture du Palais synodal renforce cette impression d'intemporalité. On est à la fois dans le respect de l'histoire et dans une expérience très vivante.

À la tête de l'ensemble Les Épopées, vous défendez une approche vivante et incarnée du répertoire baroque. Que diriez-vous à celles et ceux qui hésitent encore à venir vous découvrir ?

Je leur dirais qu'on va avant tout leur raconter une histoire. C'est un opéra, donc comme une pièce de théâtre, mais entièrement chantée. Et la musique apporte une dimension émotionnelle encore plus forte. Il ne faut pas avoir peur de la langue : il y aura des surtitres, (ndlr : sur un écran géant) donc tout le monde pourra suivre. Les chanteurs incarnent vraiment les personnages, et cela crée une expérience très directe pour le public.



# travaux

## Requalification de la place Jean Jaurès : plus d'arbres, plus de stationnement et une circulation apaisée

**C**ourant mai, dans la continuité de la requalification des Promenades nord, la Ville engage la transformation de la place Jean Jaurès, avec l'ambition de poursuivre la recomposition du cœur de ville et de renforcer l'attractivité de cette entrée stratégique vers le centre historique.

Après les aménagements des Promenades, la requalification de la place Jean Jaurès assurera la transition entre les boulevards et les axes menant vers la cathédrale permettant de créer un ensemble urbain cohérent, lisible et harmonieux. Avec ce projet, la Ville poursuit la mutation de ses espaces publics, en conciliant attractivité, fonctionnalité et transition écologique. La place Jean Jaurès, restera essentiellement dédiée au stationnement, tout en devenant un espace plus lisible, plus végétalisé et mieux intégré dans son environnement urbain.

### ➔ Plus de stationnement et des circulations apaisées

Parmi les évolutions majeures, le stationnement sera revu à la hausse. La place comptera désormais 216 emplacements, contre 192 actuellement, avec une attention particulière portée à l'accessibilité et aux nouveaux usages, notamment pour les véhicules électriques.

La circulation sera également réorganisée en profondeur. Un giratoire sera créé pour fluidifier les flux, tandis que les déplacements piétons seront sécurisés et simplifiés. La vitesse sera abaissée à 30 km/h. Autre changement notable : le sens de circulation sera inversé au niveau de la rue Victor Guichard et de la rue des Orfèvres, afin d'améliorer la lisibilité et la fluidité des déplacements dans ce secteur très fréquenté.



### ➔ Des arbres renouvelés pour un cadre plus durable

Le chantier prévoit également une intervention importante sur le patrimoine végétal à cause de l'état sanitaire très dégradé des arbres, pour beaucoup en fin de vie. Ces derniers seront retirés et remplacés par de nouvelles plantations, plus nombreuses et mieux adaptées aux évolutions climatiques. Le projet prévoit ainsi le passage de 15 à 28 arbres, avec un système de fosses continues favorisant leur développement. Au-delà du renouvellement, la place sera largement végétalisée, avec une augmentation significative des surfaces vertes et perméables. L'objectif est double : améliorer le cadre de vie et lutter contre les îlots de chaleur.

### Les grandes étapes en prévision

Pour limiter les perturbations, les travaux se dérouleront en plusieurs phases.

**Ils commenceront fin mai** par des interventions sur la voirie autour de la place. Cette première étape s'étendra sur plusieurs semaines, avant une phase plus longue au centre de la place.

**De fin mai à début juillet**, la circulation sera maintenue autant que possible, jusqu'au 14 juillet. En revanche, **une période plus difficile est prévue entre la mi-juillet et la mi-août**, avec des travaux plus intensifs.

**La fin du chantier est prévue pour la rentrée de septembre.**



## Un carrefour repensé pour un quartier mieux connecté et plus attractif

**P**réambule aux travaux de requalification de la place des Champs-Plaisants, le réaménagement du carrefour entre l'avenue Pierre-de-Coubertin et la rue Saint-Pierre-le-Vif marque une étape importante pour l'avenir du quartier. Ces travaux débuteront en mai et se poursuivront jusqu'à mi-juillet 2026 (environ 3 mois).

La municipalité a fait le choix dans le cadre du NPRU (nouveau plan de renouvellement urbain) de repenser plus largement l'aménagement du secteur et de donner une nouvelle ambition à cette entrée de quartier qui comprendra désormais des **voies dédiées aux mobilités douces** et une meilleure organisation des flux. Le carrefour deviendra ainsi une véritable **porte d'entrée vers la future place des Champs-Plaisants**. Pour rappel, tout en accueillant les étals du marché dans de meilleures conditions, les futurs aménagements qui débuteront en septembre pour une durée de 8 mois, doivent aussi permettre l'organisation d'animations et d'événements, afin de dynamiser la vie locale tout au long de l'année. Nouveau point d'ancrage, la place intégrera des aménagements pensés pour tous les âges : **une aire de jeux, un amphithéâtre de 70 à 80 places et des espaces couverts, conçus pour soutenir l'activité du marché et favoriser la convivialité.**

### Pacifier les circulations

Situé à l'une des entrées les plus empruntées du quartier des Champs-Plaisants, ce carrefour fera l'objet d'un aménagement

cohérent et structurant. L'objectif est double : **fluidifier et pacifier les circulations à l'abord de l'école Jules Ferry, de la pension de famille résidence Pierre de Coubertin et des commerces à proximité** - dont une entreprise d'Ambulances. Cette opération qui s'inscrit aussi dans une logique affirmée de désenclavement en facilitant les liaisons avec les autres quartiers offrira des conditions d'entrée et de sortie plus lisibles, plus sûres et mieux adaptées aux usages quotidiens.

**Le projet prévoit par ailleurs la création de nouveaux espaces végétalisés, apportant une dimension paysagère et un cadre de vie plus agréable pour les habitants.**

### Un investissement maîtrisé

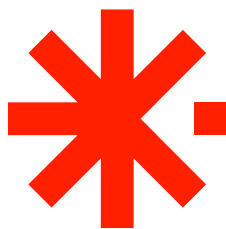
Initialement estimé à 2,5 millions d'euros TTC, le coût de l'opération devrait finalement s'établir autour de 2,1 millions d'euros TTC. Ce chantier qui s'inscrit dans le dispositif de l'ANRU est éligible au soutien financier de l'Etat (fond verts), de l'Union Européenne, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de l'Agglomération du Grand-Sénonais.



**La circulation est modifiée durant le chantier de requalification du carrefour :**

- Un **alternat** sera mis en place sur l'axe Avenue du 8 mai- rue Saint-Pierre-le-Vif,
- L'**avenue Pierre de Coubertin sera barrée** - sauf pour les riverains - à partir de la rue Alsace-Lorraine jusqu'à l'axe rue Saint-Pierre-le-Vif, avenue du 8 mai,
- Une **déviations, rue Alsace-Lorraine sera mise en place**, notamment pour les bus urbains.

# si on sortait



## Sens'As : prix du jeu de société

➔ **2 mai au 30 septembre**  
dans vos médiathèques

À vous d'élire le meilleur jeu de société !

Ne manquez pas la première édition du prix Sens'As, un rendez-vous ludique placé sous le signe de la découverte et du partage !

Que vous soyez amateur de jeux rapides et amusants, en quête de moments complices ou adepte de stratégies pointues, il y en aura pour tous les goûts ! Trois catégories seront à l'honneur : enfants, famille et initiés.

Pour vous aider à faire votre choix, deux sessions seront proposées ce mois-ci, les **mercredis 6 et 13 mai de 14h à 17h30**, afin de découvrir et tester les jeux sélectionnés pour le prix. L'occasion idéale de comparer, échanger et voter pour vos favoris, mais aussi découvrir les jeux qui feront sensation demain !

D'autres sessions découvertes sont programmées en juin et en septembre - Informations sur [ville-sens.fr](http://ville-sens.fr)

## Who's bad ? : Les méchants dans la culture populaire

➔ **Du 4 au 30 mai**  
à La Ruche

Mais qu'est-ce qui nous attire autant chez les méchants ?

Cette exposition pédagogique et ludique, conçue pour les adolescents et les adultes, vous propose d'explorer la figure du méchant dans la culture populaire à travers 10 panneaux captivants.

De la littérature au cinéma, en passant par la BD et le jeu vidéo, découvrez ces personnages emblématiques qui peuplent notre imaginaire collectif. Du Joker à Cruella d'Enfer, de Dracula au Docteur Mabuse, sans oublier Marléfiq ou Voldemort, tous ont marqué les esprits par leur noirceur... et leur charisme.

Tour à tour effrayants, intrigants ou fascinants, ces figures incontournables révèlent combien les méchants sont essentiels à toute bonne histoire.

Une exposition accessible et passionnante pour mieux comprendre ceux que l'on aime... détester !

Entrée libre

## Salon du Polar

➔ **Samedi 30 mai**  
de 10h à 10h et  
**dimanche 31 mai**  
de 10h à 13h  
Marché couvert

Un week-end sous tension pour les amateurs de frissons et de littérature !

Le Salon du Polar de L'Escargot Noir revient pour sa 6<sup>ème</sup> édition, promettant un week-end riche en mystères et en découvertes. Cette édition exceptionnelle est placée sous le parrainage du britannique R.J. Ellory et de la franco-suédoise Johana Gustavsson. Cette année, pas moins de 36 auteurs et autrices, venus de 6 pays (France, Suisse, Belgique, Pologne, Grande-Bretagne et Québec), seront présents pour vous faire voyager à travers tous les univers du polar : thriller, roman noir, polar historique ou encore enquête humoristique.

**Au programme :** tables-rondes, rencontres, dédicaces, remise de prix et échanges passionnés autour du genre. Les plus jeunes pourront aussi participer à des escape games spécialement conçus pour eux !

Programmation sur [escargotnoir.fr](http://escargotnoir.fr)

Avec :

Guillaume BASSON	Odeline BOUQUET	Thomas BOUTEL	Guillaume CARBON	Maxime CHAUMONT	Jeanne CLAUDE	Mégane COLLET	Agathe COLOMB	Jeanne COSE	Angéline DESROCHES	Stéphane DUBOIS	R.J. ELLORY	Jeanne EXPERT	Stéphane FRANCHES	Thomas GUILLET	Johana GUSTAVSSON	Wendee LEBEL	Barbara LECHE	Benjamin LORIS	Delphine MAILLET	Malin MILLER	Ludovic MONTAUDO	Max MORINAT	Alexandre MURAT	Wendee NUTTEN	Fabrice SAFFRON	Clara FISS	Agathe PORTAIS	Lucas ROLLER	Stéphane SARRAS	Thomas SIBILLE	Jeanne SAINDREY	Maya FENICOLA	Wiko TACKER	Benjamin TRIBRY	Sam TARDIEU VERRET
------------------	-----------------	---------------	------------------	-----------------	---------------	---------------	---------------	-------------	--------------------	-----------------	-------------	---------------	-------------------	----------------	-------------------	--------------	---------------	----------------	------------------	--------------	------------------	-------------	-----------------	---------------	-----------------	------------	----------------	--------------	-----------------	----------------	-----------------	---------------	-------------	-----------------	--------------------

**SALON DU POLAR** 30.05: 10-13h au marché couvert  
31.05: 10-13h à SENS

Logos des partenaires: La Ruche, Sens, etc.

# l'agenda

## expositions

### ▪ Signes du temps, par Diego Vélez

Jusqu'au 10 mai - Maison Jean Cousin

### ▪ Who's bad ? : Les méchants dans la culture populaire

du 4 au 31 mai - La Ruche

### ▪ "Celui qui..." saison 4, par Desmeules-Deniot

du 15 au 31 mai - Maison Jean Cousin

## conférences

### ▪ Musique et écrivains, de Franck MEDIONI

mardi 12 mai à 18h30 - CEREP

### ▪ 2009, la découverte d'Epona

mercredi 13 mai à 18h30 - musée

### ▪ Les restaurations de peintures

mercredi 20 mai de 18h à 19h - musée

### ▪ Talleyrand face au siècle des révolutions

Samedi 30 mai à 17h - CEREP

## animations/événements

### ▪ Prix de l'Escargot en poche

Jusqu'au 23 mai dans vos médiathèques

### ▪ Visites découvertes : - les secrets du palais

Tous les jours de 11h à 12h (sauf le mardi, jusqu'au 30 septembre) - musée

### ▪ - les incontournables du musée

Tous les jours de 15h à 16h (sauf le mardi, jusqu'au 30 septembre) musée

### ▪ - Visites thématiques

Tous les dimanches à 16h - musée

### ▪ Book Nook participatif

Du 4 au 29 mai - La Ruche

### ▪ Les folies manuelles - ludo-médiathèque

- Mardi 5 mai de 14h à 16h  
- Vendredi 15 mai de 14h à 16h

### ▪ Permanence de la bibliothèque sonore

Mardi 5 mai de 14h30 à 17h - ludo-médiathèque

### ▪ Escape game "Panique dans la médiathèque"

- Mardi 5 mai de 18h à 20h30 - La Ruche  
- Mercredi 20 mai de 14h30 à 17h30 - ludo-médiathèque

### ▪ Les marmottines -

médiathèque, La Ruche  
- Mercredi 6 mai à 10h : lecture  
- Mercredi 20 mai à 10h :

ludothèque

- Mercredi 27 mai à 10h : musique

### ▪ Initiation à la BD

- Mercredi 6 mai de 14h à 17h - médiathèque, La Ruche  
- Samedi 23 mai de 14h à 16h30 - ludo-médiathèque

### ▪ Découverte des oiseaux du parc

mercredi 6 mai à 9h - parc du Moulin à Tan

### ▪ Prix Sens'As : découverte des jeux de société

mercredis 6 et 13 mai de 14h à 17h30 - ludo-médiathèque

### ▪ Le temps des Histoires, de 4 à 10 ans

- mercredi 6 mai à 11h - ludo-médiathèque  
- Mercredi 13 mai à 15h30 - médiathèque, La Ruche

### ▪ Commémoration du 87<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

vendredi 8 mai à 11h - monument aux morts

### ▪ Feu d'artifice offert par les forains

vendredi 8 mai à 22h30 - quais de l'Yonne

### ▪ Sens Zen : journée bien-être au parc

dimanche 10 mai de 10h à 18h - parc du Moulin à Tan

### ▪ Café culture des Charmilles

Lundi 11 mai à 10h - village seniors «Les Charmilles»

### ▪ Conte musical médiéval

mardi 12 mai à 20h - salle de la poterne

### ▪ Café BD spécial Polar

Mercredi 13 mai de 17h30 à 19h30 - médiathèque, La Ruche

### ▪ Les histoires arc-en-ciel, de 2 à 5 ans

samedi 16 mai à 11h - ludo-médiathèque

### ▪ Festival du Kiosque

dimanches 17 et 24 mai de 14h à 18h - promenades du boulevard Maupeou

### ▪ Brocante mensuelle, organisée par Radio Stolliahc

Dimanche 17 mai de 5h à 17h - boulevard du mail

### ▪ Café Papote avec les ambassadeurs du tri sélectif

Mercredi 20 mai de 10h30 à 12h - ludo-médiathèque

### ▪ Fête de la nature

Fond des Blanchards :  
- Mercredi 20 mai à 9h : Initiation

à l'identification des oiseaux

- Mercredi 20 mai à 13h : Initiation au dessin paysager et naturaliste  
- Mercredi 20 mai à 15h : découverte du Fond des Blanchards  
- Mercredi 20 mai de 14h à 17h : atelier de repotage - La Ruche  
- Samedi 23 mai à 14h : galopade des chevreuils - parc du Moulin à Tan

### ▪ Aux petits pieds de la lettre

Samedi 23 mai à 10h30 - ludo-médiathèque

### ▪ Sens en Jeux

samedi 23 mai de 10h à 18h - place de la République

### ▪ Atelier d'écriture

samedi 23 mai de 14h à 16h30 - ludo-médiathèque

### ▪ Nuit des musées

samedi 23 mai de 18h30 à 22h30 - musée

### ▪ Vide grenier éco-responsable

dimanche 24 mai - rue Henri Dunant

### ▪ Bric à Brac des promenades

lundi 25 mai dès 6h - promenades

### ▪ Printemps du Grand Sénonais

du 27 au 31 mai - informations sur conservatoire-grandsenonais.fr

### ▪ Nettoyage citoyen des Champs-Plaisants

mercredi 27 mai à 13h30 - rendez-vous 1 avenue de la Marne

### ▪ Café lecture spécial Salon du Polar

Mercredi 27 mai à 17h30 - médiathèque, La Ruche

### ▪ Colloque - Fêtes du Moyen-Age : mélancoliques

« Filles du temps »  
Jeudi 28 et vendredi 29 mai - CEREP

### ▪ Soirée jeux de société

Vendredi 29 mai de 18h à 21h - ludo-médiathèque

### ▪ Les marmottines : ludo-thèques

Samedi 30 mai à 10h - ludo-médiathèque

### ▪ Fête du jeu, avec Sens Ludique

- La Ruche  
- samedi 30 mai de 10h à 12h : famille et enfants de -6 ans  
- samedi 30 mai de 14h à 17h : famille et enfants de +6 ans

### ▪ Initiation au jeu de rôles et de figurines

samedi 30 mai de 14h à 18h - ludo-médiathèque

### ▪ Fête de l'Enfance

samedi 30 mai à partir de 14h - accueil de loisirs Maxime Courtis

### ▪ La grande chasse aux trésors de Sens

dimanche 31 mai de 15h à 17h - départ du kiosque à musique

## spectacles / concerts

### ▪ Festival de la voix en liberté - théâtre

- Jeudi 21 mai à 20h30 : Moteur... on chante !  
- Vendredi 22 mai à 20h30 : Come Bach  
- samedi 23 mai à 20h30 : Opératik !  
- dimanche 24 mai à 17h : Bastien Bastienne

### ▪ Gala de l'AJDS : Pand'ora

Vendredi 22 et samedi 23 mai, ouverture des portes à 19h30 - salle des fêtes

### ▪ Le Comedy club du festival "Le Sens de l'humour"

Vendredi 29 mai à 20h30 - théâtre

### ▪ Sofai & The brigands acoustic trio

Vendredi 29 mai à 21h - la scène

### ▪ Scène ouverte, par l'association 606 Reed and Blues

samedi 30 mai de 15h à 18h - la scène

### ▪ Soirée Balkano-Baroque

samedi 30 mai à 19h - kiosque à musique, boulevard Maupeou

### ▪ Concert Baroque

dimanche 31 mai à 17h - cathédrale Saint-Etienne de Sens

## sport

### ▪ Rando Jacquaire : marche pour la paix

vendredi 8 mai à 9h - départ place de la République

### ▪ Football - championnat R1

Herbelin - stade Fernand Sastre  
- samedi 9 mai à 18h : FC SENS vs ST APOLLINAIRE  
- dimanche 24 mai à 15h : FC SENS vs IS-SELONGEY

### ▪ Athlétisme - Meeting du Sénonais

dimanche 10 mai - stade Claude Pitou

### ▪ Basket - championnat pré nationale féminine, poule A - gymnase Sylvain Dupêchez

Dimanche 10 mai à 15h30 : ESPB vs BASKET CLUB DE CHENOVE

### ▪ Trail du Grand Sénonais

vendredi 29 mai - départ du complexe sportif Roger Breton

# L'actualité en bref ...

## Questionnaires usagers : votre avis compte !

→ Dans le prolongement des ateliers consacrés à la relation usagers, la Ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais mettent à disposition des questionnaires au sein des accueil public destinés à mieux comprendre les attentes des habitants et à améliorer les services publics du quotidien. Cette démarche vise à recueillir des avis concrets sur l'accueil, l'information, l'accompagnement et la qualité des réponses apportées.

Ces questionnaires peuvent être remplis directement en ligne sur le site de la Ville. Ils sont également disponibles en version papier dans les accueils des services de la Ville et de l'Agglomération, afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer facilement.

> [www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)



## La Ville de Sens invite ses aînés à un banquet festif pour le 14 juillet

→ À l'occasion de la Fête nationale, la Ville de Sens et le Centre communal d'action sociale (CCAS) organisent un banquet à destination des seniors sénonais. Ce rendez-vous convivial se tiendra le **mardi 14 juillet, de 12 h 30 à 17 h 30, à la salle des fêtes.**

Pensé comme un moment de partage et de célébration, ce déjeuner festif permettra aux aînés de se retrouver dans une ambiance chaleureuse à l'occasion du 14 Juillet.

L'événement est **gratuit, sur inscription, pour les habitants de Sens âgés de 70 ans et plus. Les inscriptions seront ouvertes du 11 mai au 19 juin.**

Les coupons d'inscription devront être déposés dans les urnes prévues à cet effet, à l'Hôtel de Ville ou au CCAS, **au plus tard le 19 juin.**

Il sera également possible de s'inscrire par courriel à l'adresse [maisondesseniors@mairie-sens.fr](mailto:maisondesseniors@mairie-sens.fr) ou par téléphone au 03.86.65.80.41, uniquement le matin de 9 h à 12 h, entre le 11 mai et le 19 juin.

### CONJOINT ELIGIBLE

Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° d'appt/pavillon : \_\_\_\_\_

N° d'appt/pavillon : \_\_\_\_\_

# Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

Chères Sénonaises et chers Sénonais,

les élections municipales ont rendu leur verdict. Nous voulons d'abord remercier très sincèrement les Sénonaises et les Sénonais qui ont accordé leur confiance à notre liste. Cette confiance nous honore. Elle nous oblige surtout.

Les habitants ont choisi un cap : poursuivre la transformation de Sens, améliorer le quotidien, tenir nos engagements et préparer l'avenir. Nous abordons ce nouveau mandat avec une conviction simple : une élection n'est pas un aboutissement, c'est un point de départ. Le temps de la campagne est terminé ; vient désormais le temps du travail, de l'action et des résultats.

Cette nouvelle majorité municipale est profondément renouvelée. Plus de la moitié de l'équipe élue rejoint le conseil municipal pour la première fois. C'est une force. Elle permet d'associer l'expérience des élus sortants, qui connaissent les dossiers et les exigences de l'action publique, à l'énergie de nouveaux élus, issus d'horizons variés, qui apportent leur regard, leurs compétences et leur attachement à Sens.

Ce renouvellement se retrouve aussi dans l'exécutif municipal : adjoints et conseillers délégués ont été renouvelés à 50 %. Là encore, notre objectif est clair : construire une

équipe équilibrée, solide, disponible, capable de porter les grands projets du mandat tout en restant proche des réalités du terrain.

Les priorités sont connues. Nous poursuivons l'effort en matière de sécurité et de tranquillité publique. Nous investirons dans les écoles, les crèches, les équipements sportifs et les services aux familles. Nous continuerons à transformer le cœur de ville, à achever les grands chantiers engagés, à soutenir le commerce de proximité, à valoriser notre patrimoine et à simplifier la relation entre la Ville et les usagers.

Ce mandat sera celui de l'exigence. Les Sénonais attendent des résultats concrets : des rues mieux entretenues, des équipements modernisés, une ville plus sûre, plus vivante, plus accessible et plus agréable à vivre. C'est à cela que nous consacrerons notre énergie.

Notre majorité est motivée, unie et accessible. Vos élus seront présents sur le terrain, à votre écoute et disponibles pour échanger. Nous savons que la confiance se gagne dans la durée, par la constance, la clarté et le travail accompli.

Merci pour votre confiance. Nous sommes prêts. Au travail pour Sens.

## Expression de la majorité

Chères Sénonaises, Chers Sénonais, Nous tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Par votre vote, vous avez exprimé une attente forte : celle d'un véritable changement dans la gestion de notre ville. Ce message, nous l'avons entendu, et nous le porterons avec détermination. Nous sommes aujourd'hui la seule force d'opposition au sein du conseil municipal. Nous sommes 4 élus à votre service : Marine Vigne, Mélody Robichon, Luc Bernier et Ludovic Massard, engagés pour défendre vos intérêts avec sérieux, constance et proximité. Élus du Rassemblement National et de l'Union des droites pour la République, nous portons une ligne claire, fidèle à nos engagements et tournée vers les préoccupations concrètes des Sénonais. Face aux difficultés que vous nous exprimez chaque jour — insécurité, accès aux soins, pression fiscale, sentiment d'abandon — nous porterons une voix ferme, sans ambiguïté, et toujours ancrée

dans la réalité du terrain. Nous serons une opposition utile, mais exigeante. Nous soutiendrons ce qui ira dans le bon sens, mais nous refuserons toute complaisance. Aucun blanc-seing ne sera accordé. Nos priorités sont claires : sécurité, santé, gestion rigoureuse de l'argent public et égalité entre tous les quartiers. Présents sur le terrain, à votre écoute, nous agissons avec une seule boussole : vous. Au-delà de nos différences, nous avons une responsabilité commune : faire avancer Sens, faire gagner Sens. Vous pouvez compter sur notre engagement total. N'hésitez pas à nous contacter pour convenir d'un rendez-vous. ■ 07 69 16 41 66 ■ remettesensensordre@gmail.com et permanence chaque 1er samedi du mois de 9h à 12h au 5 rue Rigault

Groupes d'opposition Rassemblement National

# Les membres du conseil municipal

## Les conseillers de la majorité

**Paul-Antoine de Carville**  
Maire

**Clarisse Quentin**  
1<sup>ère</sup> adjointe au maire, conseiller départemental chargée de la stratégie municipale, des finances, de la performance publique et de l'ambition culturelle de la ville (finances, pilotage, évaluation, grands équilibres, culture)

**Michel Grass**  
2<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé des grands projets, du patrimoine communal et de la sobriété des équipements municipaux (bâtiments et équipements municipaux, grands projets, investissements structurants, marchés publics)

**Stéphanie Olivier**  
3<sup>ème</sup> adjointe au maire chargée des écoles, des parcours éducatifs et de la jeunesse (écoles, restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire, jeunesse)

**Jean-Michel Visse**  
4<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé de la sécurité et de la tranquillité publique (police municipale, prévention, hygiène, salubrité)

**Ghislaine Pieux**  
5<sup>ème</sup> adjointe au maire, conseiller départemental chargée de la santé, des solidarités et du lien social (CCAS, santé, solidarités de proximité, politique de la ville)

**Romain Crocco**  
6<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé du sport, des associations et des grands sites de proximité (politique sportive, vie associative, site René-Binet/Fernand Sastre, site des Espaces Savinien)

**Sandrine Imbert**  
7<sup>ème</sup> adjointe au maire chargée de la reconquête du cœur de ville, de l'habitat, du commerce et de l'urbanisme (habitat, urbanisme, commerce, cœur de ville)

**Lionel Chapey**  
8<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé de l'administration au service des usagers (affaires générales, relation aux usagers, démarches, juridique, numérique, innovation)

**Pascal Larché**  
9<sup>ème</sup> adjointe au maire chargée de la petite enfance et du soutien aux jeunes familles (modes d'accueil, crèches)

**Gérard Brunin**  
10<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé de la ville du quotidien, du cadre de vie et de l'environnement (espaces publics, voirie, propreté, espaces verts, milieux naturels, ERP)

**Ouardiya Boudjéline**  
Conseiller municipal

**Célestin N'Goma**  
Conseiller municipal délégué en charge de la vie des quartiers

**Agathe Marchand**  
Conseiller municipal délégué en charge du bien vieillir et de la Maison des Séniors

**Fabien Le Boucher**  
Conseiller municipal délégué en charge de la conduite des chantiers et des usages des équipements

**Mathilde Herouart**  
Conseiller municipal

**Nicolas Pichard**  
Conseiller municipal délégué en charge du monde combattant, de la mémoire et de la prévention des risques

**Laurence Ethuin-Coffinet**  
Conseiller municipal délégué en charge du musée et du rayonnement patrimonial

**Jean-Pierre Crost**  
Conseiller municipal

**Nicole Langel**  
Conseiller municipal délégué en charge des ressources humaines et du dialogue social

**Jimmy Bonnabeau**  
Conseiller municipal

**Charlotte Vaillant**  
Conseiller municipal

**Oreste Pessaud**  
Conseiller municipal délégué en charge des médiathèques et du spectacle vivant

**Améline Vanlauwe**  
Conseiller municipal

**Nicolas Le Roy**  
Conseiller municipal en charge du commerce de proximité, de l'artisanat et de la vitalité commerciale

**Delphine Marquet**  
Conseiller municipal

**Goran Radovanovic**  
Conseiller municipal

**Emma Ricci**  
Conseiller municipal

**Gérard Adolphe**  
Conseiller municipal

**Béatrice Flory-Anastase**  
Conseiller municipal

**Boniface Fomo**  
Conseiller municipal

## Les conseillers de l'opposition Groupe Rassemblement National

**Ludovic Massard**  
Conseiller municipal

**Marine Vigne**  
Conseiller municipal

**Luc Bernier**  
Conseiller municipal

**Mélody Robichon**  
Conseiller municipal

## Permanences des élus

■ **Permanence du maire**  
uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h  
à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00

■ **Permanence de Célestin N'goma**  
(sans rdv)  
- au centre social des Champs-Plaisants et au centre social des Chaillots  
- au Parc du Moulin à Tan, salle de réunion  
- à l'Hôtel de Ville  
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00

## Prochain conseil municipal lundi 29 juin à 18h30

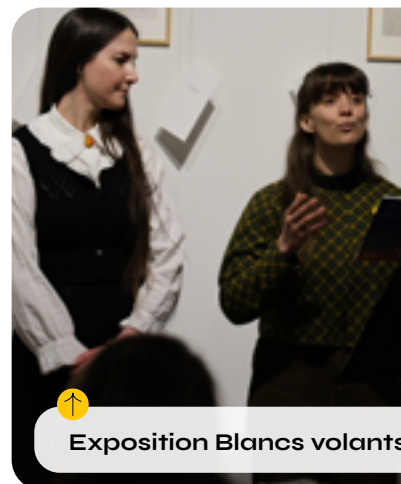
# retour en images



Clap 89



Marché aux fleurs



Exposition Blancs volants



Tournoi sans frontière





↑  
Sens à table



↑  
Journée de la science



↑  
Marché du fil



↑  
Théâtre : Abîme



# Belle Été

à Sens

mai à  
octobre 2026

concerts  
sports

animations  
expositions

